

Saverne, le 24 mars 2017

Trois signés

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la Santé
4 avenue Duquesne
75700 PARIS

Objet : Caisses d'Assurance – Accidents Agricoles d'Alsace-Moselle.

Madame la Ministre,

En date du 31 janvier dernier, vous avez été destinataire d'une demande émanant des Présidents des Caisses d'Assurance-Accidents Agricoles (C.A.A.A) d'Alsace Moselle dont vous trouverez copie ci-joint.

Ils sollicitent une compensation pérenne des exonérations de cotisations sur les bas salaires imposées par l'Etat. Seule cette compensation est de nature à permettre la survie dans la durée de ces caisses qui ont fait la preuve de leur efficacité dans le monde agricole d'Alsace-Moselle.

Par la présente, nous souhaitons affirmer auprès de vous notre soutien à leur démarche.

En vous remerciant par avance, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.


Patrick HETZEL

Pour les parlementaires cosignataires :

Mme Sophie ROHFRITSCH et MM. Laurent FURST, Antoine HERTH, Patrick HETZEL, Frédéric REISS, André SCHNEIDER, Claude STURNI, députés du Bas-Rhin ;
Mme Arlette GROSSKOST et MM. Jean-Louis CHRIST, Francis HILLMEYER, Jean-Luc REITZER, Michel SORDI, Eric STRAUMANN, députés du Haut-Rhin ;
Mme Marie-Jo ZIMMERMANN et MM. Denis JACQUAT, Celeste LETT, Alain MARTY, Patrick WEITEN, députés de Moselle ;
Mme Fabienne KELLER et MM. Guy-Dominique KENNEL, M. Claude KERN, M. André REICHARDT, sénateurs du Bas-Rhin ;
Mme Catherine TROENDLE et MM. Jean-Marie BOCKEL, René DANESI, sénateurs du Haut-Rhin ;
MM. François GROSDIDIER, Jean-Louis MASSON, sénateurs de Moselle.